

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « KIGNENEMAN BTP » en abrégé « KIG.BTP »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO QUARTIER  
ABOBO GARE, Lot 51, Ilot 8

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/11/2023 , et enregistrés au CEPICI le 20/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KIGNENEMAN BTP » en abrégé «  
KIG.BTP »

Objet : EXÉCUTION DE TOUS TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION DE BÂTIMENTS ET GÉNIE CIVIL  
LA VENTE EN GROS DE TOUTE SORTE DE  
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION  
LA LOCATION DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION  
ET ENGIN  
LA CONCEPTION

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO QUARTIER  
ABOBO GARE, Lot 51, Ilot 8

Dirigeant(s) M BAMBAMBA KIGNENEMAN NABIH ISSOUF  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13167 du 07/12/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°86227/GTCA/RC/2023 du 07/12/2023

